

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-2337

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 4

À la fin de l'alinéa 80, substituer aux mots :

« cette dernière »

le mot :

« celle-ci ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel